

Permanence « Conditions de travail et santé »

Avec le collectif « Pour ne plus perdre sa vie à la gagner »

- Des travaux dangereux, des produits chimiques toxiques, des charges trop lourdes, des tâches répétitives sous cadence, des travaux de nuit injustifiés...
- Une surcharge de travail, des objectifs impossibles, la pression du temps, la pression du résultat...
- L'impossibilité de changer les délais fixés, d'augmenter les moyens, de bien faire le travail selon les règles du métier...
- Une surveillance permanente, une pression pour ne pas déclarer les accidents du travail, ne pas déclarer les heures supplémentaires, ne pas dire les problèmes...

Permanence conditions de travail et santé à partir du vendredi 6 janvier 2017 ouverte aux travailleuses et travailleurs de tous statuts le premier vendredi de chaque mois de 17h30 à 20h30 à la Bourse du travail de Paris

Permanence initiée par des membres du Collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs issu de l'appel de janvier 2015 « **Pour ne plus perdre sa vie à la gagner** »
<http://neplusperdresaviealagagner.org>

Article publié le 1er juin 2018

Lire aussi : Documents à télécharger > permanence Conditions de travail et santé

- Emplacement : Accueil > Actualités > Agenda >
- Adresse de cet article : <http://solidairesparis.org/permanence-conditions-de-travail-et-sante>